Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 31/07/2024 - 14680 - 2014 B 01949 - 807 828 926 - ABDE DEROUBAIX

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

14680 DÉPÔT DU DGFiP N° 2033-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise SARL ABDE DEROUBAIX — Les Ribaux — 35420 LOUVIGNE DU DESERT — Néant ☐*

Adresse de l'entreprise

SIRET 8 0 7 8 2 8 9 2 6 0 0 0 1 2

31 JUIL. 2024 TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 — Durée de l'exercice précédent * 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 30092023 Net 3	Exercice N-1 clos le 30092022 Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial*	010	80 000	012		80 000	80 000
	Immobilisations incorporelles — Autres*	014	12 500	016	12 500		
	Immobilisations corporelles*	028	1 010 569	030	544 901	465 669	505 516
	Immobilisations financières* (1)	040	33	042		33	33
	Total I (5)	044	**1 103 102**	048	**557 401**	**545 702**	**585 549**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	76 799	052		76 799	71 975
	Marchandises *	060	129 405	062	10 850	118 555	80 237
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			1 171
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068	427 587	070	8 599	418 988	479 816
	Créances (2) — Autres * (3)	072	62 614	074		62 614	70 758
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	123 637	086		123 637	105 751
	Charges constatées d'avance *	092	2 730	094		2 730	1 460
	Total II	096	**822 773**	098	**19 449**	**803 324**	**811 168**
	Total général (I + II)	110	**1 925 876**	112	**576 850**	**1 349 026**	**1 396 717**

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES — Capital social ou individuel *	120	175 000	175 000
Ecarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126	17 500	17 500
Réserves réglementées*	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	193 573	254 673
Report à nouveau	134	34	47
Résultat de l'exercice	136	**170 848**	**138 887**
Subventions d'investissement	137	9 762	12 821
Provisions réglementées	140		
Total I	142	**566 717**	**598 927**
Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4) — Emprunts et dettes assimilées	156	339 762	446 451
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	41 373	45 428
Fournisseurs et comptes rattachés *	166	152 875	187 383
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	248 299	118 528
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	**782 309**	**797 790**
Total général (I + II + III)	180	**1 349 026**	**1 396 717**

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	155 725
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	113 179
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	55 910

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DGFiP N° 2033-C 2023

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL ABDE DEROUBAIX**

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE

		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	80 000	402		404		406	80 000	
	Autres	410	12 500	412		414		416	12 500	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430	40 238	432		434		436	40 238	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	505 428	442	51 951	444	29 320	446	528 059	
	Installations générales agencements divers	450	357 044	452	15 845	454	9 000	456	363 889	
	Matériel de transport	460	10 191	462	26 200	464	10 191	466	26 200	
	Autres immobilisations corporelles	470	33 001	472	19 183	474		476	52 183	
Immobilisations financières		480	33	482		484		486	33	
TOTAL		490	**1 038 434**	492	**113 179**	494	**48 511**	496	**1 103 102**	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immoblisations incorporelles		500	12 500	502		504		506	12 500
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520	2 526	522	2 012	524		526	4 538
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	244 564	532	82 866	534	7 786	536	319 644
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	158 374	542	29 183	544	170	546	187 386
	Matériel de transport	550	7 431	552	4 938	554	8 584	556	3 784
	Autres immobilisations corporelles	560	27 491	562	2 057	564		566	29 548
TOTAL		570	**452 885**	572	**121 056**	574	**16 540**	576	**557 401**

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
				Cf. état 2033C-Détail

6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values: Court terme * ⑤	Long terme: 19 % ⑥	Long terme: 15 % ou 12,80 % ⑦	Long terme: 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5	48 511	16 540	31 970	55 910	23 940			
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578 **48 511**	580 **16 540**	582 **31 970**	584 **55 910**	586 23 940	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596 23 940	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

(4) **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : **SARL ABDE DEROUBAIX** — Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640	10 850	642	10 850	644	10 850	646	10 850
	Sur clients et comptes rattachés	650	8 122	652	8 599	654	8 122	656	8 599
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
	TOTAL	680	**18 972**	682	**19 449**	684	**18 972**	686	**19 449**

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp.	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agen-cements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B — 780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	
Total des déficits restant à reporter		870	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374 — 434 537
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 — 241 199
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(5)

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E 2023

Désignation de l'entreprise : **SARL ABDE DEROUBAIX** Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01102022 et clos le : 30092023 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel *	376	13
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	2 205 263
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	**2 205 263**

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	4 724
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	43 142
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	**47 865**

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	932 740
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	158 723
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	17 353
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	10 312
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	**1 119 128**

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	137	**1 134 000**

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	117	1 134 000

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.

Mono établissement au sens de la CVAE	020	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE			022	2 205 263
Effectifs au sens de la CVAE			023	13
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026	
Période de référence	024		160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

ABDE DEROUBAIX

Société à Responsabilité Limitée à associé unique
Au Capital de 175 000 Euros

Les Ribaux
35420 LOUVIGNE-DU-DESERT

R.C.S RENNES 807 828 926

=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

EURL ABDE DEROUBAIX

EURL au capital de 175 000,00 euros
Siège social : Les Ribaux
35420 LOUVIGNE-DU-DESERT
RCS n°807 828 926- RCS Rennes

TEXTE DE L'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE LORS DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DE L'EXERCICE CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2023

Décision N° 2 - Affectation du résultat

L'associée unique, compte tenu du bénéfice de l'exercice de 170 847,99 Euros, du report à nouveau créditeur antérieur pour un montant de 33,72 Euros, formant un résultat affectable de 170 881,71 Euros, propose de procéder aux affectations suivantes :

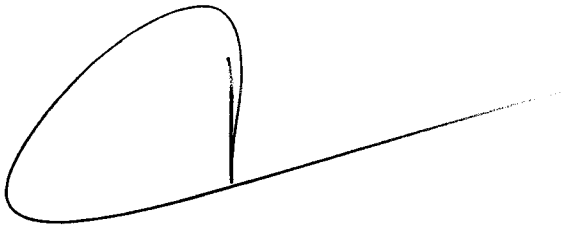
- Aux autres réserves pour 70 800 Euros ;
- A la distribution d'un dividende global de 100 000,00 Euros, soit 5,71 Euros par part sociale. Ce dividende sera payable au siège social à compter du 01/04/2024.
- Au report à nouveau 81,71 Euros ;

Compte tenu de ces éléments, les droits nets sont les suivants :

- S.C. HOLDING DEROUBAIX : 100 000,00 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes au cours de l'exercice précédent, ont été les suivantes :

- Clôture au 30/09/2022 : 200 000 €
- Clôture au 30/09/2021 : NEANT
- Clôture au 30/09/2020 : 200 000 €



EURL ABDE DEROUBAIX

EURL au capital de 175 000,00 euros
Siège social : Les Ribaux
35420 LOUVIGNE-DU-DESERT
RCS n°807 828 926- RCS Rennes

TEXTE DE L'AFFECATATION DE RESULTAT VOTEE LORS DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DE L'EXERCICE CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2023

Décision N° 2 - Affectation du résultat

L'associée unique, compte tenu du bénéfice de l'exercice de 170 847,99 Euros, du report à nouveau créditeur antérieur pour un montant de 33,72 Euros, formant un résultat affectable de 170 881,71 Euros, décide de procéder aux affectations suivantes :

- Aux autres réserves pour 70 800 Euros ;
- A la distribution d'un dividende global de 100 000,00 Euros, soit 5,71 Euros par part sociale. Ce dividende sera payable au siège social à compter du 01/04/2024.
- Au report à nouveau 81,71 Euros ;

Compte tenu de ces éléments, les droits nets sont les suivants :

- S.C. HOLDING DEROUBAIX : 100 000,00 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes au cours de l'exercice précédent, ont été les suivantes :

- Clôture au 30/09/2022 : 200 000 €
- Clôture au 30/09/2021 : NEANT
- Clôture au 30/09/2020 : 200 000 €

Extrait certifié conforme aux décisions de l'associée unique du 31/03/2024.

